

Rencontre avec les ambassades consulats Retour volontaire et réintégration à partir de la Belgique 2 décembre 2016

Discours de Jean-Pierre Luxen Directeur général de Fedasil

Dames en Heren,

Ladies en Gentleman,

Mesdames et Messieurs les représentants des ambassades et consulats,

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations impliquées dans le programme de retour volontaire – je cite l'OIM qui fête cette année ses 65 ans, co-organisateur de ces rencontres, Caritas en tant que partenaire de terrain et l'Office des Etrangers.

Chers collègues de Fedasil,

Je m'exprimerai en français et quelques mots en néerlandais puisque je suis le représentant de l'administration belge.

C'est toujours un plaisir de vous accueillir à cet événement dont c'est la 4^{ème} édition.

Madame Lies Verlinden représente ici le secrétaire d'Etat, Mr Francken, qui a tenu à s'exprimer ce jour devant vous, vu l'importance qu'il accorde au retour volontaire.

Je céderai ensuite la parole à Madame Laura Palatini, la nouvelle représentante de l'OIM, qui vous présentera le cadre plus général des activités de l'OIM et du programme de retour volontaire en particulier.

Pas de slide, ni de PowerPoint pour ma part mais un rappel du contexte dans lequel nous travaillons depuis notre dernière rencontre de décembre 2015.

En décembre 2015, nous étions en pleine crise de la demande d'accueil dans toute l'Europe et donc aussi en Belgique. Volonté politique, cadre juridique mais aussi notre volonté éthique et notre préoccupation humaine avaient pour but commun de « ne laisser personne à la rue ». Ce défi a été atteint et relevé malgré les arrivées importantes



et « massives » de personnes en recherche de protection. Arrivées massives et rapides. En 6 mois, nous avons pu et dû ouvrir 6000 places d'accueil.

Décembre 2016, la courbe s'est radicalement (provisoirement) inversée suite à la fermeture des portes de l'Europe dont la route des Balkans et suite aux accords de l'Europe avec la Turquie.

Nous devons maintenant réduire la capacité d'accueil et fermer des milliers de places. Il s'agit également d'un défi.

Nous avons veillé cependant à exécuter le programme de retour volontaire avec la même attention que dans le passé – avant la crise – et sans interférer au niveau de ce programme qui reste majeur pour le gouvernement belge et pour Fedasil.

En 2015, nous comptons 4000 retours volontaires et en 2016, plus ou moins 4200 retours volontaires, et ce, vers 50 pays différents (Moyen-Orient, Irak et Afghanistan, Afrique de l'Ouest) avec également les groupes cibles fragilisés vers l'Europe de l'Est, selon deux réalités :

- Beaucoup de demandeurs d'asile ont changé leur mentalité ;
- Les personnes en situation de séjour illégal peuvent s'adresser à nous à travers des guichets installés en province (objectif important de ce programme).

Au risque de me répéter, j'insiste sur le caractère volontaire du retour pour les personnes qui ont choisi librement de faire ce retour et de construire ce trajet.

Chaque organisation joue le rôle qui est le sien, ici en Belgique et évidemment également dans le pays de retour et de réintégration.

Je cite encore une fois l'OIM et Caritas.

Le gouvernement belge, par la voix de Mr Francken, accorde une très grande importance à ce programme qui en 2016 a pu bénéficier d'un financement additionnel permettant – et je dois malheureusement être bref et ne vous citer que les axes principaux :

- L'augmentation des séances d'information ;
- L'augmentation des liens avec les autorités, ambassades et consulats ;
- L'augmentation de l'accessibilité au programme par un élargissement du réseau des ONG en Belgique et par l'ouverture de 5 guichets de retour volontaire dans les grandes villes (Antwerpen, Gent, Bruxelles, Liège et récemment Charleroi) ;
- L'installation également d'une ligne téléphonique gratuite ;
- L'équipe de retour volontaire qui a triplé son personnel ;
- La création d'un site web pour le retour volontaire.



Je voudrais remercier tout particulièrement la Commission européenne qui grâce au financement du Fonds Asile et Migration (AMIF), nous accorde les moyens financiers pour développer ce programme ambitieux.

Je vais conclure en vous lisant l'extrait d'un rapport de mission d'une de nos collègues partie en mission en Mongolie : « La réussite du programme de retour est surtout due aux femmes qui en sont les actrices majeures ou acteurs majeurs. C'est ainsi, partout dans le monde car les femmes sont courageuses, intelligentes et ambitieuses. » Je souscris personnellement à cette analyse.

Je vous remercie, vous souhaite une belle après-midi et vous présente dès à présent mes meilleures vœux, vœux que le secrétaire d'Etat et Fedasil vous manifesteront officiellement le 24 janvier 2017, lors de notre réception de Nouvel An à laquelle vous serez évidemment invités.

Jean-Pierre Luxen

Directeur général de Fedasil

